

La légalisation du cannabis risque de nuire à la santé des jeunes de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean

CHICOUTIMI, le 29 août 2017 – Alors que la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, Mme Lucie Charlebois, tient aujourd'hui à Chicoutimi une consultation régionale sur l'encadrement du cannabis, l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) et l'Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec (ASMUQ) préviennent les décideurs que la légalisation du cannabis pourrait nuire à la santé des jeunes de la région, lesquels sont déjà grandement touchés par les conséquences de la consommation du cannabis.

« Dans la région de Chicoutimi, la proportion de jeunes avec des problèmes de consommation d'alcool et de drogues exigeant une intervention spécialisée est aussi élevée¹ ou sinon plus que dans le reste du Québec²», souligne Dr Laurent Coulloudon, médecin psychiatre oeuvrant à l'Hôpital de Chicoutimi, professeur d'enseignement clinique à l'Université de Sherbrooke et membre de l'AMPQ. Les médecins psychiatres du Saguenay – Lac-Saint-Jean craignent que la légalisation du cannabis n'entraîne une plus grande banalisation de cette drogue. À titre d'exemple, Dr Coulloudon témoigne de la réalité clinique en psychiatrie dans la région : « Lorsque nous évaluons les patients, force est de constater que la très grande majorité d'entre eux ne considèrent plus le cannabis comme une drogue nocive et illégale. Il demeure beaucoup de psychoéducation à faire sur l'impact du cannabis sur le développement de troubles de santé mentale comme la psychose, mais aussi les troubles anxieux et les troubles d'apprentissage ».

Le lien de cause à effet entre la consommation de cannabis et le développement de troubles psychotiques n'est plus à prouver. Les études démontrent que le risque de développer une psychose augmente de 40 %³ chez ceux qui ont consommé du cannabis au moins une fois dans leur vie, et ce risque grimpe jusqu'à 390 %⁴ chez les consommateurs qui en font une utilisation intensive. De plus, la consommation peut précipiter le déclenchement de la maladie, qui survient en moyenne 2,7 ans⁵ plus tôt chez les consommateurs.

Les médecins demandent au gouvernement de protéger les prochaines générations

Les médecins psychiatres et les spécialistes en médecine d'urgence demandent à ce que l'encadrement du cannabis au Québec tienne compte de la vulnérabilité des jeunes. Alors que d'autres régions du Québec offrent des programmes spécialisés en premiers épisodes psychotiques (PPEP), lesquels sont composés d'équipes médicales multidisciplinaires vouées à la détection et à l'intervention précoce pour la psychose, la population du Saguenay – Lac-Saint-Jean ne bénéficie pas de telles ressources. « Pour protéger nos jeunes, des investissements additionnels doivent être dédiés au traitement des effets du cannabis au Saguenay – Lac-Saint-Jean », ajoute Dr Coulloudon.

« Les patients admis aux urgences de la région en raison de psychoses toxiques, mais également pour des vomissements excessifs ou encore des nausées importantes induites par le cannabis, sont de plus en plus jeunes. Nous observons notamment une hausse importante de ces cas lors de

¹ [L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois](#), partie 1, tableau 6.7, Institut de la statistique Québec

² [Portrait de santé 2014 de la population du territoire de Chicoutimi](#) (page 16), CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean

³ [Moore TH, Zammit S, Lingford-Hughes A et al. Cannabis use and risk of psychotic or affective mental health outcomes: A systematic review. Lancet 2007](#)

⁴ [Marconi A, Di Forti M, Lewis CM, Murray RM, Vassos E. Meta-analysis of the Association Between the Level of Cannabis Use and Risk of Psychosis. Schizophr Bull. 2016](#)

⁵ [Larøe M, Sharma S, Compton MT, Slade T, Nielsen O. Cannabis use and earlier onset of psychosis: a systematic meta-analysis. 2011](#)

la période des bals des finissants, ce qui s'explique sans doute par le fait que le cannabis s'avère souvent moins couteux que l'alcool. La légalisation pourrait rendre le cannabis encore plus facilement accessible aux enfants et aux adolescents, ce qui a de quoi nous inquiéter», affirme Dr Pierre Léger, urgentologue à l'Hôpital de Chicoutimi et membre de l'ASMUQ. À ce sujet, notons qu'au Colorado, une étude⁶ a démontré que le nombre de visites aux urgences pédiatriques pour intoxication au cannabis a doublé après la légalisation.

Les recommandations de l'AMPQ appuyées par l'ASMUQ

Le 3 juin dernier, l'AMPQ dévoilait son [énoncé de position](#) sur la légalisation du cannabis à des fins récréatives. Ce document, qui repose sur les résultats d'un sondage mené auprès des membres de l'AMPQ, présente une série de recommandations, dont certaines furent appuyées publiquement par l'ASMUQ le 20 juin dernier:

- fixer l'âge minimal pour acheter et consommer du cannabis à 21 ans;
- déterminer une concentration maximale de THC et l'indiquer sur l'emballage;
- interdire toute forme de publicité, y compris sur l'emballage;
- prévoir un modèle de distribution sans logique de profit ou de croissance des activités de vente;
- intégrer un programme d'éducation dans le cursus du secondaire;
- outiller les parents;
- déployer des campagnes de sensibilisation afin de rendre la consommation moins socialement désirable;
- interdire la culture à domicile à des fins non médicales;
- financer l'accès à des ressources additionnelles en santé.

À propos de l'AMPQ

L'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) regroupe plus de 1 150 psychiatres qui pratiquent au Québec. Elle s'intéresse à l'organisation des soins en santé mentale et au cadre de travail des médecins psychiatres. L'AMPQ a notamment pour mandat de promouvoir les normes professionnelles et scientifiques les plus rigoureuses dans l'exercice de la psychiatrie. Elle œuvre aussi à susciter dans le public une meilleure connaissance de la psychiatrie et de la santé mentale et à favoriser l'accès à des services psychiatriques pour toute la population du Québec.

À propos de l'ASMUQ

L'Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec a pour mission de promouvoir les intérêts des spécialistes en médecine d'urgence du Québec. Elle fait la promotion d'une pratique de la médecine d'urgence et de ses sous-spécialités selon les plus hauts standards tant au niveau des soins directs aux patients, de l'élaboration des processus, que de la gestion des différents départements d'urgence du Québec.

- 30 -

Source :

[Association des médecins psychiatres du Québec](#)
[Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec](#)

Renseignements :

Jenna Dubé
(581) 996-3023
medias@annickmongeau.com

⁶ [George Sam Wang, Marie-Claire Le Lait, Sara J. Deakyn. Unintentional Pediatric Exposures to Marijuana in Colorado, 2009-2015](#)